



DÉCHETS

COVID - 19 : Déchetteries de Cap Atlantique : vers une réouverture progressive à partir du 4 mai

Yves Métaireau, Président de Cap Atlantique et Maire de La Baule-Escoublac, rappelle que le confinement avait contraint Cap Atlantique à fermer aux particuliers l'ensemble de ses 9 déchetteries depuis le 17 mars. Cependant, et depuis le 30 mars, les professionnels pouvaient ponctuellement avoir accès à trois d'entre elles.

Publié le 29 avril 2020

Afin d'accompagner la reprise économique et donc faciliter les conditions d'exercice de certaines entreprises, les mesures préfectorales ont été assouplies pour encourager les intercommunalités à progressivement rouvrir les déchetteries tant aux professionnels qu'aux particuliers et ce dans les conditions et le calendrier suivants :

- > entre le 4 mai et le 7 mai puis le 9 mai, la station de broyage des végétaux de Livery-Guérande et les 5 déchetteries intercommunales suivantes : Piriac-sur-Mer, Keraline-Herbignac, Guérande, La Baule-Escoublac et Le Croisic rouvriront à l'ensemble des usagers aux horaires habituels ;
- > la réouverture des 4 autres déchetteries est programmée le 11 mai sans distinction d'usages entre les particuliers et les professionnels. Exceptionnellement, les horaires de la déchetterie de Pompas-Herbignac seront étendus du 11 au 30 mai comme suit : 9h à 12h et de 14h à 18h pour fluidifier au mieux les apports des usagers (fermée tous les jeudis).

Cette reprise progressive d'activité est conditionnée de la part des usagers par le respect d'indispensables mesures telles que :

- > les mesures barrières sanitaires habituelles ;
- > l'accord préalable de chaque gardien pour pénétrer au sein de la déchetterie afin de limiter une présence trop nombreuse des véhicules et des personnes ;
- > le scrupuleux respect du règlement interne des déchetteries.

Préalablement à la décision de rouvrir les déchetteries, Cap Atlantique s'est évidemment assurée du caractère opérationnel des filières d'évacuation et de recyclage des matériaux. Un bémol demeure cependant sur la filière Eco-mobilier pour laquelle l'Agglomération devra peut-être restreindre les dépôts tant que les repreneurs ne pourront pas assurer leurs missions en aval.

Yves Métaireau tout comme ses collègues maires du Territoire savent combien la réouverture des

déchetteries est attendue, c'est pourquoi ils se sont attachés la coopération des services de police municipale pour accompagner dans les meilleures conditions possibles les premiers jours de réouverture qui risquent de susciter une affluence certaine.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

